



[Centrale pub pour tous les sites Internet - Faites connaitre votre entreprise, votre commerce!](#) :: Your Favorite Site

Immobilier : quelle garantie légale pour les vices cachés??

<https://www.paruvendu.fr/immobilier/l/immobilier-quelle-garantie-legale-pour-les-vices-caches-8201-i46476>

Évaluez vos connaissances sur l'immobilier et les vices cachés. Dans ce genre de cas le Code civil prévoit une garantie légale à l'acheteur du bien foncier concerné, lui permettant d'être indemnisé dans certains cas. Après avoir acquis un bien foncier, les défauts et autres vices cachés apparaissent-ils? Sachez que l'acheteur immobilier bénéficie d'une protection dans ce genre de cas. Quelles en sont les conditions??

Évaluez vos connaissances sur l'immobilier et les vices cachés. Dans ce genre de cas le Code civil prévoit une garantie légale à l'acheteur du bien foncier concerné, lui permettant d'être indemnisé dans certains cas. Après avoir acquis un bien foncier, les défauts et autres vices cachés apparaissent-ils? Sachez que l'acheteur immobilier bénéficie d'une protection dans ce genre de cas. Quelles en sont

Date created: 04 01 2020